

COMPTE RENDU SOMMAIRE
Réunion du Conseil Municipal
1^{er} décembre 2008

ASSURANCE COUVRANT LES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL

Une mise en concurrence a été engagée. Accord unanime de l'assemblée pour retenir la proposition établie par la CNP.

DGE 2009 – DOATION GLOBALE D'EQUIPEMENT

Les dossiers doivent être déposés en préfecture avant le 31 décembre 2008. Le conseil municipal décide d'inscrire les travaux d'aménagement d'un local pour l'Association de Chasse au programme DGE 2009.

CONTRAT GAZ DE FRANCE - PROVALYS

Accord unanime de l'assemblée pour autoriser Monsieur le Maire à signer avec Gaz de France la convention PROVALYS.

CREATION DE 2 EMPLOIS TEMPORAIRES D'AGENT RECENSEUR

Accord unanime pour la création de 2 emplois temporaires d'agent recenseur et l'octroi de 100 € à chaque agent recenseur : prise en charge des frais de déplacement.

VOIRIE DU TREMA 2 – DEMANDE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Accord unanime pour demander à la Communauté de Communes du Pays Grenadois l'attribution d'un fonds de concours de 4 000 € pour la réalisation de la voirie à la zone artisanale de TREMA 2.

VOIRIE DU TREMA 2 – DEMANDE D'ACQUISITION PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à la vente, à la Communauté de Communes du Pays Grenadois, des terrains dont elle est propriétaire à la zone artisanale de TREMA 2, au tarif établi par les services du Domaine auquel sera ajouté le coût total HT supporté par la commune pour la réalisation de la voirie.

ACQUISITION MAISON DUPORTÉ

A l'unanimité, le conseil municipal se prononce pour l'acquisition de l'ancienne maison de Suzon DUPORTÉ, située sur la place, pour un montant de 66 000 €. Les frais d'acte seront à la charge de la commune.

RENOUVELLEMENT CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAF DES LANDES

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention pour une durée de 4 ans, à compter de janvier 2008.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : ACTUALISATION DES TARIFS

A l'unanimité, il est décidé de ne pas revaloriser le taux de la surtaxe d'assainissement.

LA POSTE – CONTRAT MEDIA POST DATA

A l'unanimité, il est décidé de ne pas donner de suite favorable à cette offre proposée par La Poste.

ECOLE – PLAN PARTICULIER DE MISE EN SECURITE

A l'unanimité, il est décidé de mettre en place le plan particulier de mise en sécurité à l'école de Cazères.

DEMANDES DE SUBVENTION

- accord pour le versement de la subvention 2008 à LCB : 1 000 € et les virements de crédits afférents ;
- pas de suite favorable à la demande formulée par l'association française des sclérosés en plaques.
- la demande formulée par l'Ecole Notre Dame de Mont-de-Marsan (école privée) sera étudiée lors de la prochaine séance.

FINANCES – DECISIONS MODIFICATIVES

A l'unanimité, il est décidé de procéder aux virements de crédits et décisions modificatives nécessaires afin d'intégrer : les travaux réalisés en régie au cimetière ; l'augmentation de la prévision relative à la participation au centre de loisirs de Grenade (+ 1000 €) ; des travaux de plomberie au local du Comité des Fêtes (+ 1 000 €) ; la vente complémentaire au lotissement artisanal de TREMA 2 (+ 7 000 €), l'acquisition de la maison DUPORTÉ et la vente de bouts de chemins ruraux.

INDEMNITÉS AGENTS ANNÉE 2008

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- De verser des indemnités aux agents de la commune pour l'année 2008 au prorata de leur temps de travail hebdomadaire, indemnités IAT au coefficient 2,1 et IFTS au coefficient 1,35 suivant les cadres d'emplois et grades des agents.

DIVERS - INFORMATIONS

COMMISSIONS PERSONNEL COMMUNAL ET INFORMATION/COMMUNICATION

Monsieur Jean-Pierre DUBAQUIER, 3^{ème} adjoint, intègre ces 2 commissions.

SITE INTERNET

Après avoir examiné 4 propositions de prestations de service, le conseil municipal retient la proposition de la société ALGEMA.

VOIRIE

Il est décidé d'intégrer 3 nouvelles voies dans la voirie communale :

- rue du TREMA 2
- rue du Jardin de l'Abbé Jean-Claude Larrebaigt
- extension de la rue Robert Lesgourgues

BÂTIMENTS

- Salle des sports :

- * chèneau : réparation ponctuelle : le devis de Mr TASTET Pierre est accepté : 835 € HT ;
- * peinture zones jaunes sous paniers + rond central : le devis de Mr MARQUE est accepté : 960 € HT.

- Ecole :

- * chèneau : le devis de Mr TASTET Pierre est accepté : 3 960 € HT ;

- WC publics – salle de réunion : Mr Joël BATS, dont le devis avait été accepté, a renoncé à réaliser ces travaux. Le devis de CASTAING ALUMINIUM est accepté : 1 200 € HT.

- Sacré Cœur – avenue du Comte de Dampierre : le devis de Mr MARQUE est accepté : 350 € HT ;

- La Poste : branchement gaz pour les locaux du bureau de poste : devis GrDF accepté : 434,90 € HT.

INFORMATIONS

- Présentation et distribution de la maquette du journal municipal « Le P'tit Cazèrien ».
- Dégradation du chemin rural de Lussagnet à Balié.
- Présentation du catalogue du Musée Départemental de la faïence et des arts de la table.
- Panneau de signalisation « arrêt de bus » mis en place rue Elie Moringlanne.
- Fréquentation du centre de loisirs de Grenade-sur-l'Adour, pour les mois d'août, septembre et octobre 2008.
- Présentation de la nouvelle plaquette du Conseil Général.
- Compte-rendu de la manifestation « Courir pour la Vie, Courir pour Curie », organisée par le CCAS de Grenade-sur-l'Adour.
- TIGF-EURETEQ : versement d'une indemnité de dommages de 934 €, à la commune (renforcement de canalisation sur une parcelle communale au TREMA).
- Fièvre catharale ovine : nouveau cas à Samadet.
- GAMA : avis favorable pour l'installation d'une station d'enrobés à chaud – secteur TREMA.
- A65 – informations sur les fouilles archéologiques.
- Distribution aux conseillers du calendrier des manifestations.
- Enregistrement émission « Histoire de Village », le 12/12/2008 à 13h30.
- Actes Carton et Silva/Carette signés le 15/10/2008.
- L'acte AEB sera signé le 4/12/2008.
- Lanterne réparée rue Georges Rande.
- Réparation des bordures et scellement de 2 tampons de visite par Colas, le 26/11/2008.
- Chantier enfouissement des lignes avenue du Comte de Dampierre : reprise milieu de semaine 49.
- Repas CCAS : organisation du service par les conseillers municipaux.
- LA POSTE : mise aux normes de l'accès pour personnes à mobilité réduite : rampe d'accès et porte d'entrée.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 5 décembre 2008.

Le Maire,
Francis DESBLANCS